

# Un projet commun pour réformer l'école

Après un long processus de discussions, le groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence s'est mis d'accord

**éuni il ya 15 jours pour un séminaire conclusif, le groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence a finalement réussi à s'accorder sur les grandes lignes directrices des mesures à adopter pour réformer le système éducatif francophone en profondeur, jugé inefficace à l'heure actuelle, malgré un financement au-delà de la moyenne européenne. Les principaux axes de progressions définis sont l'équité, la performance, la modernité et l'efficacité. Le renforcement de la qualité de l'enseignement francophone est en effet devenu une réelle urgence sociétale, tant celui-ci constitue le premier vecteur de développement personnel et collectif d'une population.**

## UN LARGE PANEL D'ACTEURS

De l'avis général, la réunion, qui rassemblait les représentants des pouvoirs organisateurs de l'enseignement, les syndicats des enseignants, les associations de parents et des représentants de l'administration, s'est déroulée dans un « bon climat » et dans « un très bon esprit », selon différentes sources contactées dimanche soir par l'agence de presse Belga. « La réunion s'est conclue positivement, mais cela fut tout de même tendu à certains moments, avec plusieurs interruptions de séance et beaucoup de discussions bilatérales. Mais globalement, on est parvenu à trouver un consensus équilibré », confie un autre participant à l'issue de trois journées de travail intensives dans un hôtel logé à portée de canon de la Butte du Lion.

## CONSÉQUENCES SUR L'EMPLOI

Les tensions se sont notamment focalisées sur les conséquences pour l'emploi des réformes envisagées. L'allongement du tronc commun jusqu'à 15 ans dans le secondaire va en effet entraîner

une réduction de charge pour plusieurs milliers de profs, ce qui n'est pas pour faire plaisir aux syndicats qui souhaitaient des mesures d'amortissements. D'un autre côté, le Pacte préconise de mettre davantage le paquet à l'avenir sur l'enseignement maternel, jugé capital, ce qui impliquera ici plus d'instituteurs.

## CHARGES DE TRAVAIL PLUS LOURDES POUR LES ENSEIGNANTS ?

Autre point chaud: l'éventuelle révision - avec un risque d'alourdissement - des charges confiées aux enseignants, surtout pour ceux actifs dans le secondaire. Sur ces points, les différents partenaires disent avoir trouvé un compromis global. « Comme on dit, il n'y a d'accord sur rien tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout. Attendons de voir comment tout cela sera retranscrit dans notre projet d'avis définitif. »

## UN TEXTE BIENTÔT VALIDÉ ?

Le résultat des discussions de ce week-end va en effet à présent être coulé dans un texte consolidé. À la plume, on retrouvera le président du Pacte, Frédéric Delcor, n°1 de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, appuyé par Laurence Weerts, cheville ouvrière du Pacte au sein du cabinet de la ministre Marie-Martine Schyns. Deux journées de travail du groupe central sont toutefois encore prévues dans les deux semaines à venir pour finaliser et valider le texte par les différents acteurs du groupe central, qui soumettront ensuite le compromis à leurs bases et instances respectives d'ici le début de l'année prochaine.

## VERS LA FIN DU REDOUBLEMENT ?

Le gouvernement avait aussi demandé à ces experts de prioriser les réformes proposées. « Ce travail de priorisation est terminé. Il reste maintenant encore pas mal de travail pour le phasage, c'est-à-dire défi-

nir le moment où ces différentes réformes vont commencer à être appliquées », explique une autre source proche du dossier. Dans cet ultime avis, le groupe central du Pacte confirme une série d'options déjà prises au printemps, comme la volonté de mettre fin au redoublement scolaire, avec un gros effort de remédiation pour les élèves en difficultés.

## AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ET LA FORMATION CONTINUE

La gouvernance des écoles sera améliorée, avec l'adjonction de conseillers pédagogiques supplémentaires. Les enseignants bénéficieront de leur côté d'une formation continuée plus solide, laquelle passera de 3 à 6 jours par an. « Il y a un accord sur les bases de ce qu'il faut faire pour réformer

l'école tout en inscrivant ces mesures dans un cadre budgétaire raisonnable », se félicite un autre intervenant.

## UN COÛT DE 40 À 90 MILLIONS

En effet, le coût de la mise en œuvre des différentes réformes avancées est évalué entre 40 et 90 millions d'euros par an, un niveau de dépenses supportable pour la Fédération Wallonie-Bruxelles dont les finances sont particulièrement sous contrainte. Lancé il y a près de deux ans, le Pacte pour un enseignement d'excellence vise à dé- gager, via un large travail de consultation des différents acteurs du secteur, une série de réformes afin d'améliorer les performances - jugées médiocres - de l'enseignement francophone accusé aussi de reproduire les inégalités sociales. Le gouvernement de la Fédération compte s'appuyer sur ces recommandations pour lancer la mise en œuvre des premières réformes dès l'année prochaine, même si l'ensemble du plan prendra sans doute 15 à 20 ans pour être totalement mis en œuvre. ■